

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mai 2010

Québec, le 25 mai 2010

Monsieur Jacques Marchand
Directeur général
Collège LaSalle
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Techniques de tourisme* (414.A0)

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, au cours de sa réunion du 11 mai 2010, les mesures prises par le Collège LaSalle pour donner suite aux recommandations qu'elle lui avait adressées lors de l'évaluation du programme *Techniques de tourisme*.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait formulé cinq recommandations au Collège. Pour améliorer la cohésion du programme, le Collège devait s'assurer de l'appropriation de l'approche par compétences par l'ensemble des intervenants du programme et aménager une structure pour soutenir sa mise en œuvre. Concernant l'évaluation des apprentissages, il devait s'assurer que chacune des compétences du programme est évaluée en fonction des standards prévus, et s'assurer que l'épreuve synthèse vérifie l'ensemble des compétences du programme. Il devait aussi prendre les moyens appropriés pour mieux informer les étudiants sur le programme et la voie de spécialisation offerte, et ce, dès la phase promotionnelle. Enfin, le Collège devait mettre à jour son plan d'action en fonction des problèmes relevés.

Pour répondre à ces recommandations, le Collège avait fait parvenir à la Commission un premier rapport de suivi au printemps 2009. La Commission a examiné ce rapport à sa réunion du 26 mai 2009; elle a alors constaté que le Collège avait amorcé certaines actions visant à renforcer la cohésion du programme, qu'il avait défini un nouveau profil de sortie et commencé une révision des plans de cours. Cependant, la Commission avait conclu que les efforts faits par le Collège étaient timides, et elle avait maintenu l'ensemble de ses recommandations en demandant au Collège de lui fournir, au 30

septembre 2009, un bilan de l'état d'avancement de son plan de suivi. La Commission a reçu le bilan demandé et a rendu visite au Collège le 30 novembre 2009 pour apprécier les changements apportés.

Le bilan reçu à l'automne 2009 et la visite faite à l'établissement ont permis à la Commission de constater que le Collège avait donné des suites satisfaisantes à deux de ses recommandations. Il appert en effet que les étudiants sont dorénavant adéquatement informés sur le programme. De plus, le plan de suivi du Collège a été actualisé en fonction des problèmes soulevés par l'autoévaluation.

En ce qui concerne les trois autres recommandations, avec l'embauche de coordonnateurs à la pédagogie et la nomination des chefs d'équipe pour animer les programmes, le Collège s'est donné une structure qui devrait lui permettre de soutenir la mise en œuvre de l'approche par compétences et, par conséquent, l'évaluation des compétences selon les standards et l'élaboration d'une épreuve synthèse qui vérifie l'atteinte de l'ensemble des compétences du programme. Au moment de la visite, les travaux avec le chef d'équipe étaient amorcés, mais il était encore trop tôt pour voir les retombées concrètes des actions entreprises. La Commission prend note des éléments structurants qui ont été mis en place et estime que les résultats attendus pourraient être atteints prochainement. Elle s'attend donc à recevoir un nouvel état de situation en septembre 2010, état de situation comprenant les documents pertinents pour témoigner des résultats obtenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Marie-Christine Tremblay, directrice des études